

Argumentaire don du sang

Pourquoi SOS homophobie s'engage dans ce combat ?

SOS homophobie milite contre toutes les formes de discrimination dont peuvent être victimes des personnes en raison de leur orientation sexuelle. En France, il suffit qu'un homme ait couché une fois dans sa vie avec un homme pour qu'il soit exclu à vie du don du sang. Si les lesbiennes peuvent le faire en théorie, il arrive également que ce droit leur soit refusé.

Pourquoi lancer deux pétitions ?

Pour avoir plus d'impact et toucher le grand public. **Une première pétition** est destinée aux hommes gays/bi qui souhaiteraient pouvoir donner leur sang ; le message que nous voulons envoyer à l'EFS (Établissement Français du Sang, en charge des collectes de sang) est "voyez à côté de combien de donneurs potentiels vous passez, alors que vous parlez fréquemment du risque de pénurie du sang". **Une deuxième pétition** est destinée à **tout le monde**, hétéros comme LGBT, pour toucher toutes les personnes souhaitant que cette discrimination soit levée et pour marquer leur solidarité. Dans les faits, un homme gay ou bi peut donc signer les deux pétitions. Ces deux pétitions sont lancées en partenariat avec les associations Pourquoi Sang Priver ? et Tous Receveurs Tous Donneurs, spécialisées sur la question du don du sang.

Sur quoi repose cette interdiction ?

Sur la prévalence du taux de VIH chez les gays (dans le jargon scientifique : chez les "HSH", soit "les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes"), qui est supérieure selon les données à celle chez les hétéros (chiffres en détail :

<http://tousreceveurstousdonneurs.yagg.com/2011/12/13/entretien-avec-christophe-martet-de-yagg-autour-du-vih-et-du-depistage-1ere-partie/>). Pour l'EFS, cette prévalence du taux de VIH suffit à mettre tous les gays dans une même case.

Comment répondre aux personnes qui légitiment cette interdiction ?

En expliquant très simplement que se dire homosexuel ne dit rien de la réalité de sa vie sexuelle : on peut être exclusif et en couple depuis 10 ans ou pratiquer le bareback dans des saunas tous les soirs : la "catégorie" est donc inepte et ne dit rien de la réalité de la vie sexuelle des personnes. Les gays ne sont pas une population homogène : tout comme chez les hétéros, les pratiques sont diverses, et les prises de risque comme les précautions sont prises des deux côtés. **Donc l'orientation sexuelle n'est pas un critère pertinent, uniquement excluant.**

Que demandent concrètement les associations ?

Que l'interdiction soit levée. Cela passe par le remplacement du concept de "population à risque" à celui de "pratiques à risques" : ce n'est ainsi pas le fait d'avoir couché avec un ou plusieurs hommes (quand on est un homme) qui serait suffisant pour exclure, mais le fait d'avoir eu des pratiques à risque.

Ce qu'on peut dire en plus...

...c'est que cette discrimination entretient une image négative dans l'inconscient collectif : homosexualité = maladie. Il faut de surcroît penser à de jeunes hommes de 18 ans qui ont pu n'avoir qu'une relation sexuelle avec un autre homme et qui, en voulant accomplir ce geste civique, se retrouvent marqués au fer rouge "malade", avant même d'avoir pu développer leur vie sexuelle. On peut d'ailleurs s'interroger sur les conséquences de cette interdiction : elle peut avoir pour effet collatéral de déresponsabiliser les gays ayant une vie sexuelle active, en les renvoyant en permanence à l'idée que, de toute façon, c'est une population à risque et que

la maladie est une fatalité. La lutte contre l'interdiction du don du sang pour les HSH s'inscrit donc pleinement et indubitablement dans la lutte contre l'homophobie en général.